

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIENNE, TECHNICIEN EN ORGANISATION SCOLAIRE (POSTE RELÈVE)

Centre de services scolaire
de la Capitale



DÉTAILS DE L'OFFRE

Numéro du concours : SRH-21-22-232

Affiché le : 2022-05-13

Date limite : 2022-05-27

Date d'entrée en fonction : 2022-07-01

STATUT D'EMPLOI

Postes réguliers, temps plein à 100% - 35 heures/semaine.

LIEU DE TRAVAIL

Écoles ou centres du Centre de services scolaire de la Capitale.

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h.

La personne titulaire de ce poste travaillera sous l'autorité de la direction de l'école ou du centre.

RÉMUNÉRATION

Le taux horaire est de 23,82\$ à 30,82\$.

RÔLE ET QUALIFICATIONS REQUISES

La détentrice ou le détenteur du poste sera appelé à effectuer différentes affectations temporaires sur le territoire du Centre de services scolaire de la Capitale.

Pour consulter la nature du travail, les attributions caractéristiques ainsi que les qualifications minimales requises de l'emploi : [cliquez ici](#).

PROFIL RECHERCHÉ

- Connaissance de Microsoft Excel, niveau intermédiaire.

Les qualifications pourront être vérifiées au moyen de tests

AVANTAGES DISTINCTIFS

- 20 jours de vacances par année.
- 19 congés fériés par année, dont 10 jours durant la période des Fêtes.
- 7 congés sociaux par année (utilisation au choix de l'employé).
- Horaire d'été.
- Banque de congés de maladie et responsabilités familiales.
- Assurances collectives et régime de retraite à prestations déterminées.
- Montant alloué annuellement pour le développement professionnel.
- Possibilité de progression et de mouvement à l'intérieur de l'organisation.

Certaines modalités s'appliquent

**POUR EN SAVOIR PLUS
SUR L'ORGANISATION...**

Visitez cssc.gouv.qc.ca

POUR POSTULER

CLIQUEZ ICI

➤ PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

Le CSSC applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

➤ LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

Le CSSC est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Centre
de services scolaire
de la Capitale

Québec